



LA **PLAINE**  
DES PALMISTES

Affaire 20-300322

Désignation de représentants au sein de la Commission  
d'élaboration du schéma d'aménagement régional (CESAR)

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **23 mars 2022** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : **25**

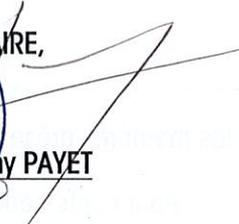
Absents : 02

Procurations : 02

Total des votes : 27

Secrétaire de séance : Victorien JUSTINE

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

LE MAIRE,  
  
Johnny PAYET



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

-----  
EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU TRENTE  
MARS DEUX MILLE VINGT-DEUX

L'an deux mille vingt-deux le **TRENTE MARS** à **DIX-SEPT HEURE** le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

**PRÉSENTS** : Johnny PAYET Maire – Sabine IGOUFE 1<sup>ère</sup> adjointe – Jean Yves FAUSTIN 2<sup>ème</sup> adjoint – Mylène MAHALATCHIMY 3<sup>ème</sup> adjointe – Joan DORO 4<sup>ème</sup> adjoint – Gina DALLEAU 5<sup>ème</sup> adjointe – Jean-Claude DAMOUR 6<sup>ème</sup> adjoint - Marie-Héliette THIBURCE 7<sup>ème</sup> adjointe – François FRUTEAU DE LACLOS 8<sup>ème</sup> adjoint – Sonia ALBUFFY conseillère municipale – Micheline CLAIN conseillère municipale – Erick BOYER conseiller municipal – Sabrina HOARAU conseillère municipale - Alain RIVIERE conseiller municipal – Sandra GRONDIN conseillère municipale – Luçay CHEVALIER conseiller municipal – Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale – Elisabeth BAGNY conseillère municipale – Frédéric AZOR conseiller municipal - Victorien JUSTINE conseiller municipal – Sophie ARZAL conseillère municipale – Sylvie LEGER conseillère municipale - Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale – Jean-Yves VACHER conseiller municipal

**ABSENT(S)** : Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal – Mélissa MOGALIA conseillère municipale

**PROCURATION(S)** : Mickaël PAYET conseiller municipal à Alain RIVIERE conseiller municipal - Yannick BOYER conseiller municipal à Sophie ARZAL conseillère municipale

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20220330-DCM20-300322-DE  
Date de télétransmission : 05/04/2022  
Date de réception préfecture : 05/04/2022

## Affaire 20-300322

### Désignation de représentants au sein de la Commission d'élaboration du schéma d'aménagement régional (CESAR)

Le Maire informe que le Conseil régional a approuvé la mise en révision générale du Schéma d'Aménagement Régional (SAR), lors de son assemblée plénière du 22 novembre 2021.

En application de l'article R4433-7 du code général des collectivités territoriales, une commission chargée de l'élaboration du projet de SAR doit être constituée. Cette commission aura vocation à rendre un avis sur le programme d'études et de concertation établi par la Région et à se prononcer sur les options de développement et d'aménagement du territoire qui lui seront soumises, ainsi que sur les différentes parties composant le schéma, au fur et à mesure de l'avancée du programme.

Par courrier du 7 mars 2022, la commune a été sollicitée pour désigner deux représentants (un titulaire et un suppléant) pour faire partie de cette commission.

Afin de permettre la bonne prise en compte des intérêts de la commune au sein de ce futur SAR révisé, il est donc nécessaire de pouvoir désigner nos représentants au sein de cette commission.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal, à l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés

- **VALIDE** les termes du présent rapport,
- **DESIGNE** un représentant titulaire en la personne de Jean-Yves FAUSTIN et un représentant suppléant Jean-Claude DAMOUR, pour siéger au sein de la Commission d'élaboration du schéma d'aménagement régional (CESAR),
- **AUTORISE** le Maire ou en son absence, l'adjoint délégué, à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme,

Le Maire,

Johnny PAYET



Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20220330-DCM20-300322-DE  
Date de télétransmission : 05/04/2022  
Date de réception préfecture : 05/04/2022